

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, 13/05/2025

Aide aux éleveurs de poules pondeuses affectés par l'épisode d'influenza aviaire hautement pathogène 2022-2023

Dans le cadre des mesures sanitaires déployées pour lutter contre l'épizootie d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) en 2022-2023, l'interdiction de mises en place de volailles a été imposée au sein des zones réglementées. Début 2024, le dispositif dit « Amont » a indemnisé les éleveurs de volailles d'une partie des pertes économiques liées à cet épisode d'influenza aviaire.

En complément de ce dispositif, et en raison de **singularités propres aux éleveurs de poules pondeuses**, le Gouvernement a décidé d'indemniser une partie des **pertes économiques liées à l'arrêt prolongé de la production et à la moindre valorisation ou à la destruction de leurs œufs** pendant ces périodes de restriction.

Ainsi, les éleveurs de poules pondeuses situés dans des zones réglementées (zones de protection, zones de surveillance) mises en place pour lutter contre l'épizootie d'influenza aviaire 2022-2023 et ayant subi des pertes économiques peuvent **déposer une demande d'aide à compter du 13 mai à 14h00 et jusqu'au 27 juin à 14h00**.

Cette aide, décidée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et financée par l'État, vient compenser les pertes liées à l'arrêt de la production dans les exploitations en raison des interdictions de mise en place et de mouvement de poules pondeuses et aux restrictions de circulation des œufs.

Ce dispositif a vocation à couvrir **50 % des pertes de marge brute dues aux vides sanitaires prolongés** et à compenser à hauteur de **90 % les pertes liées aux destructions des œufs ou à leur moindre valorisation**.

Le lien vers le télé-service et l'ensemble des informations nécessaires au dépôt de la demande d'aide sont accessibles depuis le site internet de FranceAgriMer :

<https://www.franceagrimer.fr/aides/h5n1-2023-amont-poules-pondeuses>

Contacts presse

FranceAgriMer

Tél : 01 73 30 22 54 / 01 73 30 25 38

Mél : presse@franceagrimer.fr

12 rue Henri Rol-Tanguy

TSA 20002 - 93555 MONTREUIL Cedex

www.franceagrimer.fr